

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24111236

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche en Famenne
le **15/7/24**

Le Greffier

N° d'entreprise : **0402 321 950**

Nom

(en entier) : **LHOIST INDUSTRIE S.A.**

(en abrégé)

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **On, B-6900 Marche-en-Famenne**

Objet de l'acte : Délégations de Pouvoirs fiscaux - Nominations statutaires

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2024

***.Délégation de pouvoirs fiscaux**

Le Conseil octroie, par ailleurs, en remplacement des pouvoirs existants, les pouvoirs mentionnés ci-dessous aux personnes suivantes et ce, à compter de ce jour :

Madame Evrard Romane et Messieurs Willems Simon et Colette Jean-Louis,

-le pouvoir de signer seuls:

otout document, certificat ou formulaire émanant ou destiné à toute administration belge ou étrangère compétente en matière fiscale, en ce compris le Service des Décisions Anticipées belge,

oles déclarations fiscales et TVA (belges ou étrangères),

otoute correspondance (en ce compris les réclamations en matière fiscale ou TVA) avec toute administration belge ou étrangère compétente en matière fiscale,

oTout formulaire, attestation ou déclaration en matière fiscale ou TVA à destination de toute administration belge ou étrangère compétente en matière fiscale.

-le pouvoir de représenter chacun individuellement la Société lors de contrôles fiscaux ou TVA.

-le pouvoir de représenter, chacun individuellement, la Société vis-à-vis du Service des Décisions Anticipées belge, tant pour l'introduction que pour le suivi de toute demande de prefling ou demande de décision anticipée.

Le Conseil désigne Madame Aurélie Vanden Broecke et Monsieur Jean-Louis Colette, agissant seul ou conjointement, afin de procéder à toute publication utile relative aux points qui précèdent.

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2024

***.Nominations statutaires**

Le mandat de l'ensemble des Administrateurs (Messieurs Benjamin Henry, Cedric de Vicq de Cumplich, Geoffroy Fievet, et Vincent Deleers) venant à échéance à la date de la présente assemblée générale, l'assemblée décide de renouveler ces mandats pour une période de 1 an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Les administrateurs ont décidé de faire élection de domicile au siège de la Société pour tous ce qui concerne l'exercice de leurs mandats. Ces mandats seront exercés à titre gratuit.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réserve
au
Moniteur
belge



Le mandat du commissaire de la société, Mazars Réviseurs d'entreprises SRL, vient à échéance à la date de la présente assemblée générale. L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Mazars Réviseurs d'entreprises SRL sera représentée par M. Philippe Gossart. La rémunération annuelle est fixée à 16.569 EUR, hors TVA, contributions au système de supervision publique des réviseurs d'entreprises, et frais administratifs. Les honoraires sont indexés annuellement.

L'assemblée désigne Madame Aurélie Vanden Broecke et Monsieur Jean-Louis Colette, agissant seul ou conjointement, afin de procéder à toute publication utile relative aux points qui précèdent.

Aurélië Vanden Broecke
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)